



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

N° 285
AVRIL 2006

Déposé le 20 Avril 2006

Edito

RETRAIT DU CPE UNE VICTOIRE QUI EN APPELLE D'AUTRES, UNE VICTOIRE DE PORTEE INTERNATIONALE.

C'est un authentique succès de l'action syndicale unitaire et de la mobilisation des étudiants, des lycéens, des salariés de toutes générations.

Cette victoire donne confiance pour trouver des solutions positives aux problèmes de la précarité, de l'emploi des jeunes et de toutes les catégories de salariés.

Cette victoire donne confiance dans l'utilité et l'efficacité du syndicalisme dès lors qu'il mène une action unie pour défendre les intérêts des salariés.

Cette victoire appelle des suites, dans les entreprises, dans les branches professionnelles, dans les territoires au niveau national pour transformer l'essai :

- en mettant fin au Contrat nouvelle embauche (Cne) en le remplaçant par des Cdi et en refusant toute embauche en Cne dans les entreprises de moins de vingt salariés,
- en requalifiant les Cdd et contrats intérim en Cdi,
- en transformant les temps partiels imposés en temps pleins,
- en combattant l'embauche des seniors dans des contrats précaires.

C'est tout le sens que la Cgt donne à son projet de Nouveau Statut du Travail Salarié et de Sécurité sociale professionnelle pour lutter contre la précarité et l'insécurité sociale. Cela implique de conquérir : le droit à l'emploi stable et à temps plein, les droits liés à la personne du salarié et opposables à tout employeur, des droits garantis à tous sans discrimination, le droit à une Sécurité sociale professionnelle.

Cette période a montré combien il est urgent dans ce pays de faire valoir la parole des salariés, des étudiants et des lycéens.

Cette victoire à une portée internationale.

Les grands médias ont soigneusement passé sous silence les nombreux messages de solidarité adressés aux syndicats français par les syndicats de nombreux pays d'Europe et du Monde.

L'appel de la Confédération européenne des syndicats appelant les confédérations nationales adhérentes à envoyer des délégations aux manifestations en France et surtout en organisant des rassemblements devant les ambassades de France montre que la construction d'un syndicalisme européen combatif et solidaire est quelque chose qui prend corps.

Comme pour la campagne contre le projet de constitution européenne, dans la lutte contre le CPE, loin d'être isolée en Europe, la CGT a servi de point d'appui pour les salariés des autres pays qui se battent eux aussi pour une véritable Europe sociale.

Jean-Pierre PLANSON
Secrétaire Général de l'UD

Sommaire :

Edito : Retrait du CPE

P 2 - 3 : 1^{er} Mai 2006

Appel commun

Tract CGT

P 4 : Hommage à Maurice LOUIS

P 5 : Perspectives pour l'INDECOSA CGT 18

P 6 : 48^{ème} Congrès Confédéral

P 7 : Congrès Extraordinaire de l'UD-CGT 18

AG l'UL de Bourges - Elections Michelin
Santé et Vie au Travail

P 8 : TOURISTRA

MANIFESTATIONS du 1^{er} MAI 2006

BOURGES

9 h 30 Place Malus

VIERZON

10 h 30 Place de la Résistance

ST-FLORENT

10 h 30 Place de la République

ST-AMAND

10 h 30 Place Jean Giraud

La GUERCHE

10 h Quai Bures de Dives



1^{er} MAI

POUR D'AUTRES CONQUETES

Nous venons de gagner, ensemble, le retrait du Contrat de Première Embauche

C'est un authentique succès de l'action syndicale unitaire et de la mobilisation des étudiants, des lycéens, des salariés de toutes générations et des retraités.

Cette victoire donne confiance pour trouver des solutions positives aux problèmes de la précarité, de l'emploi des jeunes et de toutes les catégories de salariés.

Cette victoire donne confiance dans l'utilité et l'efficacité du syndicalisme dès lors qu'il mène une action unie pour défendre les intérêts des salariés.

Cette victoire appelle des suites, dans les entreprises, dans les branches professionnelles, dans les services publics, dans les établissements scolaires, pour transformer l'essai :

Forts de ce constat, nous revendiquons :

- l'abolition de la précarité,
- le respect du Code du Travail, des conventions collectives et des statuts,
- la mise en place d'un véritable dialogue social,
- l'augmentation des salaires, des retraites, des pensions et des minima sociaux,
- le développement de services publics de qualité,
- le renforcement du tissu industriel.
- Le plein emploi

C'est pourquoi les organisations syndicales départementales confédérées (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, CGT-FO), appellent les jeunes, les actifs, les retraités et les chômeurs à participer massivement aux manifestations du 1^{er} mai à :

- **BOURGES : 10 h 30, Cours Anatole France**
- **VIERZON : 10 h 30, place de la Résistance**
- **SAINT-AMAND : 10 h 30, place Jean Giraud**
- **SAINT-FLORENT : 10 h 30, place de la République**
- **LA GUERCHE : 10 h, quai Bures-sur-Dives**

CFDT – CFTC - CFE-CGC – CGT - CGT-FO



ENSEMBLE, NOUS AVONS MIS LE CPE EN ECHEC

Ensemble, poursuivons la mobilisation pour obtenir d'autres succès revendicatifs.

Par millions, jeunes ou moins jeunes, étudiants, salariés, privés d'emploi, retraités, nous nous sommes mobilisés pour mettre en échec le CPE, véritable arme de guerre contre le Code du travail. Ensemble, nous avons fait la démonstration que nous sommes une force collective qui peut mettre en échec les reculs sociaux et imposer des mesures de progrès social. Mais cette force collective, il faut absolument qu'elle demeure, qu'elle génère d'autres succès pour, en particulier, faire reculer cette précarité imposée par le gouvernement et le patronat qui gangrène toute notre société.

Et c'est justement pour cela, pour maintenir en permanence la pression qu'il faut que les syndicats soient plus forts.

Tous les jours, dans votre entreprise, vous avez des besoins, des revendications à faire valoir :

- > conditions de travail, heures supplémentaires, salaires, qualifications, formation, temps partiel,
- > flexibilité, précarité... Pour les porter, il faut un syndicalisme plus solidaire, plus unitaire, plus utile, plus efficace au quotidien. 80 % des 23 millions de salariés français jugent le syndicalisme indispensable !... et pourtant, la France compte moins de 9 % de syndiqués.

Dans ce paysage, la Cgt est une force de référence qui compte. Nous avons fait le choix d'un syndicalisme de conquêtes sociales, exigeant et ambitieux.

Mobiliser pour contester, proposer, négocier.

C'est la démarche originale de la Cgt. Etre disponible pour tous les salariés en les consultant, en respectant leur avis et obtenir des résultats tangibles en matière d'avancées sociales, d'amélioration dans leur vie au travail, nécessite davantage de syndiqués et de délégués Cgt.

Faire confiance à la Cgt ne suffit pas. Son efficacité est trop souvent compromise par la sous-syndicalisation dans les entreprises.

Chacun, chacune peut participer à la construction d'une force syndicale indispensable pour gagner.

Pour gagner, il faut lutter, se mobiliser, agir !

Se syndiquer, c'est une action qui compte. C'est vous que cela regarde. L'ambition de la Cgt est de "correspondre" toujours mieux aux évolutions du salariat. C'est l'enjeu de son Congrès qui se déroule actuellement. Plus la Cgt rassemblera de salariés, plus elle ressemblera aux salariés

L'Union Départementale CGT vous appelle à participer massivement aux manifestations unitaires dans le département.

A BOURGES, avant la manifestation unitaire, rassemblement à 9 h 30 devant l'Union Départementale CGT 8 Place Malus pour rendre hommage aux militants victimes du nazisme.

**Rassemblements également à VIERZON 10 h 30 Place de la Résistance
à ST-AMAND 10 h 30 Place Jean Giraud
à ST-FLORENT 10 h 30 Place de la République
à LA GUERCHE à 10 h 00 Quai Bures sur Dives**

✂

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom Téléphone personnel E-mail

Adresse

A remettre à un(e) militant(e) de votre connaissance ou à renvoyer à :

Union Départementale CGT du Cher – 8 Place Malus – 18000 BOURGES

Tél. 02 48 21 24 79 - Fax 02 48 21 24 89 - E.mail cgt.ud.cher@wanadoo.fr - Site Internet : www.ud18.cgtrf

HOMMAGE RENDU AUX OBSEQUES DE MAURICE LOUIS

par Régis Ruellé.

Crématorium de Pignoux, Bourges le 12/04/006

Aujourd'hui rassemblés dans ce lieu de recueillement, nous honorons la mémoire d'un homme, Maurice qui aura marqué de son empreinte des dizaines d'années de vie syndicale dans ce département, qui aura par son engagement sans faille participé à la construction de tous les grands acquis sociaux de notre temps et notamment la mise en place de la Sécurité Sociale.

Une grande personnalité du monde du travail nous quitte, mais en ayant laissé beaucoup d'énergie à la construction d'un monde meilleur, d'un monde plus juste et plus fraternel.

Maurice pressé par beaucoup d'amis a évoqué ses souvenirs dans un recueil, voilà une quinzaine d'années ; il relatait très modestement son passé de militant syndical dans la CGT et son engagement de toujours.

Maurice est né à Bourges, il y a **86 ans**, c'était le **10 janvier 1920** et sa plus tendre enfance a été marquée par 3 faits marquants :

- La construction de la grande salle de la Bourse du Travail de la place Malus.
- Les arbres de Noël de l'Union Locale CGTU.
- La fondation de « la prolétarienne » créée par les syndicats, qui comprenait Fanfare, groupe théâtral et section de gymnastique.

Entré en **1934** à l'école d'apprentissage de l'Atelier de Construction de Bourges, Maurice en sort en **avril 1938**.

Conseillé par son père, lui même ouvrier d'entretien à ce même Atelier de Construction devenu EFAB par la suite puis GIAT INDUSTRIES aujourd'hui, il constitue une section syndicale à l'école d'apprentissage et adhère aux jeunesses communistes.

Mobilisé à Bourges le **8 juin 1940** et placé dans la position de « requis civil », à son retour en **1941** les Etablissements Militaires vivent sous le régime de l'occupation et il sera contraint d'occuper une multitude d'emplois hors de son établissement ; contraint également au Service du Travail Obligatoire en Allemagne **d'Avril à Juillet 1943**, il écrira que cette période fut la partie la plus triste de sa vie.

Enfin, le **6 juin 1944**, il participe à la Libération de Bourges.

Son engagement n'a jamais été altéré, il reconstruit la CGT et prend toujours plus de responsabilités au bureau du syndicat chez Ford, au bureau du syndicat des métaux de Bourges et devient en **1945** secrétaire permanent du syndicat jusqu'en **1948** année de son retour à l'ABS.

Il s'implique dans son entreprise mais donne beaucoup de lui même pour aider les salariés de ce département à se défendre ; et c'est à vélo dans les conditions de l'époque qu'il parcourt ce département souvent accompagné de **Paul Radiguet**.

Cheville ouvrière de la Sécurité Sociale, investi de responsabilités nationales, membre du conseil d'administration qui a mis en place la Caisse Primaire de Sécurité Sociale dans le Cher, membre du Conseil d'Administration de la CAF, du Conseil d'Administration de la CRAM ; participe à la création de l'URSAFF ; a siégé au conseil supérieur de la Sécurité Sociale, a représenté la CGT au bureau de la fédération nationale des organismes de Sécurité Sociale.

Maurice c'est aussi 34 ans d'action militante aux services des assurés sociaux.

Mais revenons quelques années en arrière.....

De retour à l'ABS comme rectifieur il y exercera du **7 avril 1948** au **11 novembre 1950** date de sa révocation.

Nous sommes à l'époque où le Gouvernement est plus enclin à dépenser des milliards pour la guerre d'Indochine que de satisfaire les revendications salariales ;

Henri Martin militant pour la paix est arrêté et va être jugé.....son soutien s'organise mais la réponse Ministérielle est sans appel.

23 salariés militants engagés sont révoqués à Bourges par décision en date du **27 octobre 1950** du Ministre **Jules Moch** et par dépêche du **10 novembre 1950** signée **Max Le Jeune** sous le vocable :

« s'est rendu responsable d'un tract injurieux à l'égard du Gouvernement et a arrêté le travail le 16 octobre 1950 afin de manifester en faveur d'une personne poursuivie pour participation à une entreprise de démoralisation de l'armée ayant pour objet de nuire à la Défense Nationale »

Comme **Jean Rétif**, comme **Lucien** son frère cette révocation durera **18 ans**, son autre frère **Raymond** eut **8 jours** d'exclusion.

Il raconte alors comment les portes des entreprises se ferment devant lui, il raconte les petits boulots et comment les consignes allaient bon train pour refuser de recruter les révoqués. Ces pages, il les évoque dans son document « souvenir d'un militant ».

Jean Rétif en 1980 y a consacré tout un recueil et ajoutait ceci, je le cite :

« en terminant ces pages, en vous montrant que la vie est le perpétuel combat des mêmes contre les mêmes, que la liberté est un bien précieux qu'il nous faut défendre pour la conserver, nous espérons vous avoir ouvert des horizons nouveaux.... »

Oui ces grands combats méritent le respect.

Maurice et ses compagnons de route les ont mené avec courage et avec droiture ; une page de ces heures de l'histoire se tourne.....il était le dernier révoqué.

Durant ces années, sa combativité reste intacte, le soutien de son épouse **Simone**, en toute circonstance est resté sans faille.

Il rencontre des hommes de sa trempe quand il était à la DENISON. Des noms qui marqueront le mouvement ouvrier : **Fernand Micouraud, Jacques Rimbault, Noël Patron, Roger Parent, Claude Nivault** et biens d'autres.

Il côtoya **Jean Demaisons**, décédé en **1991** et le forma avant qu'il ne devienne le Secrétaire Général de la Fédération de la Métallurgie.

Il participe à des rencontres syndicales d'un niveau international en **Autriche**, en **Belgique**, en **Yougoslavie**, en **URSS** sur les aspects prévention et accidents du travail.

1969, sous la poussée des luttes de 1968, de l'action de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat avec à sa tête **Michel Warcholack et Charles Perret** il réintègre l'EFAB et se met rapidement à la disposition de son organisation syndicale, entre au bureau et devient membre du CHSCT mécanique et devient vite le chef de file de tous les élus ; particulièrement redouté des Directions compte tenu de ses très grandes connaissances des dossiers et de sa pugnacité pour les faire aboutir.

D'une très grande disponibilité, il continue néanmoins à assumer ses responsabilités dans l'Union Départementale, continue son action dans le **cadre de la Colonie de Péronne, devenue le centre Jean Andros dont il était le Président d'honneur.**

Il restera impliqué des années durant dans le mouvement mutualiste et trésorier de la Mutuelle civile de la Guerre.

Il siège à la commission confédérale de la CGT pour la Sécurité Sociale et fut également membre de la commission de Prévention de la FNTE.

C'est à cet homme respectable et respecté, estimé, à qui nous rendons un dernier hommage.

Quelqu'un qui voulait et savait faire partager ses analyses, un référence pour nous tous.

A l'heure où la jeunesse de notre pays se bat pour un monde meilleur, une grande figure de la CGT nous quitte, une grande page de l'histoire se tourne et je voudrais en ces douloureuses circonstances me faire l'interprète de tous ses camarades et amis, en adressant à Simone son épouse, à ses enfants, petits enfants, ainsi qu'à toute la famille les biens fraternelles condoléances de la FNTE CGT, de l'UD du Cher, du Syndicat CGT de Giat Industries, de la section des retraités CGT des Etablissements Militaires de Bourges et d'Avord.

Perspectives pour INDECOSA CGT 18 après la journée d'étude du 30 mars

Cette journée d'étude a été un succès puisqu'elle a rassemblé une vingtaine de participants, attentifs et intéressés par les sujets mis à l'ordre du jour. Notons toutefois l'absence de secteurs professionnels importants tels que les transports, l'énergie, les télécommunications...et autres réalités syndicales CGT dans le département. La structuration des différents temps de travail a permis globalement de traiter les thèmes définis et de prendre en considération les demandes d'explication et les questions des participants.

Il se dégage de cette journée une meilleure sensibilisation à ces différentes problématiques rencontrées autour de la consommation et ses multiples mécanismes; une plus grande connaissance du rôle et de la place d'une association comme INDECOSA-CGT, de son rapport avec les consommateurs salariés et son positionnement avec l'activité revendicative de la CGT dans les secteurs professionnels et interprofessionnels. En final, il est possible d'identifier, à la suite de cette journée, quelques pistes de travail à approfondir et à mettre en oeuvre.

Quelques pistes de travail pour prolonger dès maintenant cette journée du 30 mars :

- Décider, rapidement, la date de l'assemblée générale de l'INDECOSA-CGT 18 (celle-ci devra se tenir en juin 2006) et mettre en place un collectif pour en assurer la préparation afin d'être en capacité d'élaborer et soumettre des propositions d'orientations, de présenter un plan de travail 2006-2008, de proposer une organisation et un fonctionnement de l'association, ainsi qu'un collectif de responsables dûment mandaté par les instances de décisions.
- Réunir sans tarder la petite équipe volontaire issue de la journée d'étude : Bernard VINCENT, Guy SERRES, Bernard et Lilianne BRUERE, Jean-Paul ROMEUVE, Michèle DALLET, Guy LEGER.
- Réfléchir, dès maintenant, à l'élargissement possible de ce premier groupe en direction de structures de la CGT auprès desquelles nous pourrions faire appel pour solliciter le concours de militants.
- Préciser à cette équipe un programme de travail autour de quelques objectifs qui pourraient être, entre autre :
 - les suites de la journée d'étude et plus précisément les objectifs d'action à prioriser,
 - la préparation de l'assemblée générale de l'Indécosa-cgt 18,
 - les modalités de fonctionnement de l'association, la place et les attentes de chacun dans cette organisation.
- Après le congrès confédéral, le bureau de l'UD définira une première "feuille de route" pour engager clairement cette étape de travail, étroitement liée à la perspective de l'assemblée générale de l'Indécosa-cgt
- Le bulletin d'information de l'UD de mai 2006 comportera un document préparatoire à l'assemblée générale d'INDECOSA CGT 18 pour informer et communiquer auprès des militants de la CGT sur ces différents éléments et objectifs, situer les prochaines échéances, sensibiliser aux responsabilités de chaque organisation de la CGT pour avancer et construire durablement dans ces domaines d'intervention.

Informations complémentaires sur l'affaire ENDEIS-TELECOM :

Guy LEGER a rédigé plusieurs documents :

- courrier pour qu'INDECOSA CGT 18 se constitue partie civile contre la société ENDEIS-TELECOM, au titre de la défense de l'intérêt collectif en vertu de l'article L 421 du code de la consommation.
- courrier en direction des consommateurs victimes (130 personnes au listing) pour les informer de l'action de l'Indécosa-cgt sur l'ensemble de cette affaire et pour maintenir le contact avec

Dossier de presse en pour animer une rencontre avec les médias afin de faire le point avec eux de l'avancement du dossier ENDEIS-TELECOM, situer l'activité de l'indécosa-cgt 18 pour ce dossier et communiquer sur nos objectifs en matière d'action sur le champ de la consommation et la défense des consommateurs salariés. Il conviendra de déterminer le moment de cette initiative.

Jean-Pierre PLANSON a signé un courrier à la DCCRF pour présenter la candidature de Guy LEGER à la commission départementale de surendettement.

-0-

Un congrès extraordinaire de l'Union départementale pour appliquer la nouvelle répartition de la cotisation syndicale.

Le 48^e Congrès confédéral de la CGT va se tenir du 24 au 28 avril 2006 à Lille.
Les délégués des syndicats seront amenés à se prononcer sur un projet de nouvelle répartition de la cotisation syndicale.
Si le projet est adopté, les versements perçus par les différentes structures
et ce qui restera aux syndicats seront fixés selon un pourcentage.

Ce pourcentage pour chaque structure (UD – UL – Fédération etc ...) sera à déterminer en congrès de chaque structure.

C'est pourquoi, en prévision de cette décision, l'Union départementale prévoit d'ores et déjà un
congrès extraordinaire le 19 octobre 2006
à la Salle Polyvalente du CE du GIAT (Salle Marcel BASCOULARD).

Assemblée générale des syndiqués de l'Union locale de Bourges le mardi 30 mai à 14 h, au 5 bd Clemenceau à Bourges.

Objet de l'AG : compte rendu du 48^e Congrès confédéral par les délégués qui y ont participé.

RESULTATS des Elections CE/DP 2006 chez MICHELIN

La CGT loin devant :

**CGT : 66,64 % FO : 16,56 %
CFTC : 10,82 % SUD : 5,99 %**

**RAPPEL du TAUX
des COTISATIONS de l'UD 18
3,00 €uros par timbre**

La Région Centre organise une RENCONTRE-DEBATS-TEMOIGNAGES

mal vivre, mal être au travail :

sur la Santé et la Vie au Travail



LUNDI 29 MAI 2006 - Salle du Lac à SARAN (45) à partir de 14 heures

Si vous êtes intéressés(es) inscrivez-vous auprès de l'UD du Cher
pour un départ en commun.



Le 48e congrès de la Cgt débutera lundi

Du 24 au 28 avril, la Cgt tiendra son 48e congrès à Lille. Réuni tous les trois ans, le congrès définit les grandes orientations de la confédération. Le millier de délégués présents, mandatés par les syndicats, discuteront et voteront sur les décisions proposées par le document d'orientation ainsi que sur la résolution proposant un nouveau système de répartition des cotisations. Pour Bernard Thibault, la victoire contre le CPE "occupera une place importante dans les débats et viendra les enrichir". Pour suivre le congrès en direct, rendez-vous sur www.congrès-cgt.fr

Le 48e congrès de la Cgt se prépare depuis l'automne dernier. Les échanges entre syndiqués, syndicats et confédération ont été multiples, réalisés grâce à la consultation des adhérents (38 000 réponses), aux 7 forums (2500 salariés et syndiqués), à la centaine de visites d'entreprises et aux cinq "chats" (dialogues en direct) menés sur le site internet du congrès. Au total, 161 contributions et plus de 100 propositions d'amendements sont parvenus à la confédération.

La veille de l'ouverture du congrès, des syndicalistes du monde entier viendront débattre sur le thème "Quel internationalisme syndical" alors qu'une nouvelle fédération mondiale devrait voir le jour en fin d'année. Parmi les participants, les trois secrétaires généraux de la Cisl (Guy Ryder), Cmt (Willy Thys), et Ces (John Monks) sont attendus.

Comme à chaque congrès, l'ensemble des organisations syndicales françaises et les principaux partis politiques ont été invités. La Cfdt, la Cftc, l'Unsa et la Fsu ont d'ores déjà dit oui ; Fo ne dérogera pas à sa règle et ne viendra pas. François Chérèque pourrait venir. Pour les représentants politiques, Marie-George Buffet (PCF) et Daniel Vaillant (PS) seront présents.

Dès lundi 14 heures, 1001 délégués, représentant les 711 000 adhérents de la Cgt, se réuniront dans le Grand palais de Lille. Les femmes ne représenteront que 27 %, soit légèrement moins qu'à Montpellier (- 2 %). Les jeunes de moins de 35 ans seront au nombre de 122 (12%). Un congrès que la Cgt veut sans tabou, où chacun pourra s'exprimer, "les règles sont claires, les désignations sont faites par les syndicats", a rappelé Bernard Thibault lors d'une conférence de presse donnée le 18 avril.

Dans un contexte de revendications fortes contre la précarité et le retrait du Contrat première embauche, les congressistes vont débattre des orientations que devra prendre la Cgt dans les trois prochaines années. La victoire contre le CPE est pour Bernard Thibault "un encouragement pour la démarche retenue", en soulignant que le document d'orientation a été finalisé fin décembre, bien avant la mobilisation contre le CPE. Ce "succès occupera une place importante dans les débats et viendra les enrichir".

Effet de la mobilisation, les adhésions sur Internet ont triplé "par rapport aux périodes creuses, si toutefois on peut parler de période creuse dans le syndicalisme, a poursuivi Bernard Thibault. On est aujourd'hui à 25 par jour. Prochaine étape, il nous faut rediscuter du Contrat nouvelles embauches (CNE) pour l'éliminer. Aujourd'hui, la bataille porte sur les Prud'hommes lorsque le contrat est signé et à l'Organisation internationale du travail pour invalider ce type de contrat dérogatoire notamment en raison de l'absence de motivation du licenciement. Des contacts seront pris avec les autres organisations afin de déterminer les modes d'actions sur cette bataille, comme sur les autres négociations en cours. Le congrès devrait nous permettre une analyse des événements et de l'unité syndicale qui a montré sa force face aux volontés du Médef qui ne change en rien et continue de parler licenciement et précarité.

Jeudi 27 avril, les débats porteront sur le nouveau système de répartition des cotisations déjà discuté au précédent congrès de Montpellier. L'enjeu est de savoir "quel type de relation et de solidarité financière veulent avoir les structures de la Cgt entre elles et trouver des moyens d'être plus solidaires ».

Rendez-vous du 24 au 28 avril sur www.congres.cgt.fr pour suivre en direct les débats du 48e congrès !